

Bulletin d'adhésion et de souscription des parts sociales

Souscripteur :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Nationalité :
Etat civil : Téléphone :
E-mail : Adresse :
NPA, ville :

* * *

Le/la soussigné/e s'engage à souscrire auprès de la Société coopérative d'habitation de Pully (SCHP) parts sociales de CHF 300.00 soit **CHF** au total, à titre de (cocher la case concernée ci-dessous) :

Garantie de loyer, concernant l'immeuble sis à :

- Pré-de-la-Tour 1 ABC à Pully
 Av. des Alpes 24-34 à Pully

! Les parts sociales souscrites à titre de garantie bancaire pour un logement doivent impérativement être réglées [avant l'état des lieux](#).

Date d'entrée : Ancien locataire :
N° d'immeuble : N° d'appartement :

Investissement

* * *

Le/la soussigné/e demande à être reçu/e membre de la SCHP, à compter du (valeur de paiement des parts sociales). Les parts sociales seront libérées sur le compte ouvert au nom de la SCHP auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, IBAN CH66 0076 7000 T039 7473 1.

En application de l'article 6 des statuts, il est perçu une finance d'entrée dont le montant est de CHF 30.00 (uniquement pour la 1^{re} souscription ; à ajouter automatiquement au montant des parts sociales).

Le/la soussigné/e atteste avoir pris connaissance des statuts de la SCHP et les approuve.

Le/la soussigné/e désire que le paiement des intérêts soit effectué sur le compte bancaire suivant :

Titulaire du compte :
Etablissement bancaire:
IBAN :

Lieu et date Signature(s)

Annexe : statuts de la SCHP Société coopérative d'habitation Pully.

Valable dès le 1^{er} août 2021